



**CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER
CONSEIL D'ADMINISTRATION
LE 17 FÉVRIER 2025**

Procès-verbal de la 2ème assemblée ordinaire du Conseil d'administration du Conseil de quartier de Vanier, tenue le lundi, 17 février 2025, à 19h00, en ligne (Teams).

PRÉSENCES :

Nicole Laveau	Présidente
Hélène Langlois	Vice-présidente
Mahamadou Sissoko	Trésorier
Jean-Noël Ouisse	Administrateur
Jacynthe Fortin	Administratrice
Pierre-Marc Doucet	Administrateur
Roger Thibeault	Administrateur

ABSENCES :

Gemma Drouin	Secrétaire
--------------	------------

INVITÉ(E)S :

Aucun.

ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :

Renée Poulin	Secrétaire de soutien
Alicia Despins	Conseillère – District de Duberger et Les Rivières
Alexandra Mauger	Conseillère en consultation publique – Ville de Québec

Deux (2) personnes se sont présentées à l'assemblée en ligne.

Il y a quorum.

ORDRE DU JOUR

- | | | |
|-----|--|---------|
| 1. | Ouverture de l'assemblée. | 19 h 00 |
| 2. | Lecture et adoption de l'ordre du jour. | 19 h 01 |
| 3. | Période de la conseillère municipale. | 19 h 05 |
| 4. | Période de questions ou commentaires des citoyens. | 19 h 15 |
| 5. | Enjeux de quartier | 19 h 30 |
| 5.1 | Projet sur la qualité de l'air – Suivi (JNO). | |
| 5.2 | Plan d'actions 2025 – La consultation. | |
| 5.3 | Modification à la résolution 25-CA-004 (bonification) – Résolution pour l'implantation d'aires de repos le long de certains axes de transport actif. | |
| 5.4 | Projet d'agrandissement du Super C – Nos revendications auprès de Trudel Inc. | |
| 6. | Comités et états d'avancement | 20 h 00 |
| 6.1 | Table de concertation Vélo et Mois du vélo (Jean-Noël) | |
| 6.2 | Conseils d'établissements scolaires (Nicole et Mahamadou) | |
| 6.3 | Projet « Les petites roues » (PMD) | |
| 6.4 | Comité pour P.U.M (tous) – Planifier une date de plénier | |
| 6.5 | Table de concertation sur le transport en commun (NL, PMD) | |
| 7. | Fonctionnement | 20 h 30 |
| 7.1 | Adoption du procès-verbal du 25 janvier 2025 | |
| 7.2 | Paiement des services de secrétariat. | |
| 7.3 | Solde bancaire au 17 janvier 2025. | |
| 7.4 | Suivi aux résolutions du mois dernier. | |
| 7.5 | Assemblée générale annuelle – Sujet de la présentation à confirmer (RT) | |
| 8. | Varia. | 21 h 45 |
| 9. | Levée de l'assemblée | 21 h 00 |

Nicole Laveau, présidente

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Nicole Laveau remercie les citoyens d'assister à la deuxième assemblée ordinaire du Conseil de quartier de Vanier en ligne, causée par la mauvaise température.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Nicole Laveau apporte les ajouts suivants à l'ordre du jour :

Point 8 – Divers

- 8.1 – Assemblée générale annuelle – Présentation.
- 8.2 – Rapport annuel.
- 8.3 – Café culturel.
- 8.4 – Discussions avec la Ruche Vanier – Plan d'action.
- 8.5 – Nom pour le parc Christ-Roy.

SUR UNE PROPOSITION DE JEAN-NOËL OUISSE ET SECONDÉE PAR PIERRE-MARC-DOUCET, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

ADOPTÉ

3. PÉRIODE DE LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Mme Alicia Despins mentionne les points suivants :

1. Il y a des rumeurs de forage sur le terrain dans le coin de la rue Marie-Brière, secteur Bourdages. Mme Despins attend des informations de la Ville. Il avait été question que la Ville achète ou échange le terrain avec le promoteur dans le cadre du projet de logements sociaux sur Bourdages. Une rencontre se tiendra jeudi le 25 février 2025 pour obtenir plus d'information. Mme Despins tiendra le Conseil de quartier informé des développements à ce sujet.
2. Les « cols bleus » entreront en grève dans les prochains jours. Les loisirs, les activités à Expo-Cité, le déneigement et la cueillette des matières résiduelles seront affectés. Des communications municipales seront publiées sur la page d'accueil du site Internet de la Ville afin que les gens soient informés.

4. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS

Aucune question ou commentaire n'a été soulevé.

5. ENJEUX DE QUARTIER

5.1 – Projet sur la qualité de l'air - suivi

Dans le cadre de ce projet, M. Jean-Noël Ouisse a produit plusieurs demandes de subvention, soit à la Ville, à l'Assemblée nationale et au Mouvement Desjardins. L'Assemblée nationale nous a octroyé un montant de 500.00 \$. Pour le Mouvement Desjardins, le dossier doit être envoyé avant la prochaine réunion du Conseil d'administration, en juin.

Pour la Ville de Québec, un plan d'action doit être mis en place. Ce dernier doit être fait en collaboration avec les citoyens et M. Ouisse a débuté l'élaboration du sondage.

M. Ouisse finalise présentement une lettre pour faire des demandes auprès des compagnies du quartier, comme Canac Marquis, Exfo et Fleur-de-Lys. Il a fait un suivi avec M. Guillaume Simard pour savoir si le texte lui convient. Certaines compagnies pourraient ne pas financer un capteur, mais accepter que celui-ci soit logé dans leurs installations.

M. Mathieu Forget vérifiera ce qu'il est possible de faire sur le plan financier dans le cadre de ce projet, notamment si un point en altitude (Le 21 mars) est nécessaire, il y a des opportunités. M. Ouisse mentionne que les capteurs doivent être installés à hauteur d'homme. Par contre, un capteur installé dans un point plus élevé peut donner des points de comparaison. M. Forget vérifiera ce qui peut être offert sur leur propriété.

Mme Laveau mentionne qu'elle a fait des vérifications auprès de la compagnie d'assurances BFL et il n'est pas nécessaire de les aviser, ni de fournir quelque document que ce soit.

5.2 – Plan d'action 2025 – La consultation

M. Jean-Noël Ouisse précise qu'il a élaboré un sondage où on aborde les sujets de manière large. Ce sondage a pour but de rejoindre la population de Vanier pour connaître ce qui va se passer pour les prochaines années.

Une rencontre s'est tenue avec la Ruche Vanier. Jean-Noël Ouisse et Pierre-Marc Doucet ont profité de l'occasion pour demander si la Ruche souhaitait un rapprochement avec le Conseil de quartier. Le 28 janvier 2025, une rencontre a eu lieu avec M. François Labbé, directeur général de la Ruche, pour voir comment concilier les besoins du Conseil de quartier et de la Ruche Vanier et obtenir de l'information sur ce qui peut être proposé.

Les contacts ont été positifs, mais il n'est pas ici question de fusion. Les deux organismes partageront leurs visions, notamment sur la mobilité et le logement. La Ruche possède des données intéressantes. Il est possible de travailler ensemble afin d'éviter les doublons. Une ouverture a été notée pour effectuer du travail en partenariat, par exemple sur la biodiversité. L'idée est de travailler ensemble pour arriver à mettre les énergies à la bonne place et obtenir leur partenariat.

M. Jean-Noël Ouisse mentionne que cette démarche n'est pas spécifique à la Ruche Vanier. D'autres organismes tels la Butineuse, le Piolet, Fraternité Vanier, ainsi que différents organismes peuvent échanger de l'information. Mme Anne-Marie Sanche, du CIUSSS-CN, pourrait aussi être appelée à collaborer. M. Pierre-Marc Doucet s'est proposé pour prendre la responsabilité de ce dossier.

Mme Alexandra Mauger mentionne qu'il est impossible que le Conseil de quartier puisse fusionner, car il est un organisme de la Ville qui a une mission et un rôle particulier. Elle propose une rencontre portant sur les communications et définir des priorités et des thématiques dans le plan d'action. Selon le règlement des conseils de quartier, elle rappelle qu'il faut solliciter la participation des citoyens du quartier mais aussi d'organismes. Il faut trouver à quel moment on insère la participation des organismes du quartier dans la validation du plan.

M. Roger Thibault mentionne qu'il est important d'augmenter la synergie entre les différents organismes communautaires dans le quartier. C'est une occasion d'amener une synergie avec les différents organismes et ce sujet pourrait être inclus dans le plan d'action. Par la suite, les méthodes de communication et comment travailler avec les résidents, les rencontres, qu'est-ce qui sera partagé, sont des aspects qui seront traités ultérieurement. Ce sujet sera ajouté dans le plan d'action. M. Jean-Noël Ouisse mentionne également qu'il faudrait augmenter cette synergie avec les résidents.

Mme Anne-Sophie Sanche mentionne que la différence avec la Ruche réside dans le fait qu'elle a entrepris les démarches de développement avec les communautés. On peut facilement se retrouver « deux sur le même terrain » et cette situation peut causer des frictions.

La situation n'est pas semblable dans tous les quartiers. De quelle façon les conseils de quartier collaborent avec ces démarches qui ne sont pas toujours prises en charge par un organisme. Il y a quelque chose à explorer pour avoir des pistes de collaboration.

M. Pierre-Marc Doucet précise qu'il vérifiera avec le Conseil de quartier de Saint-Sauveur leur façon de fonctionner avec leurs comités de quartier. Le Conseil de quartier est une instance démocratique et il a avantage à se faire connaître et travailler sur cet enjeu.

Mme Alexandra Mauger propose d'élaborer les objectifs au début du plan d'action qui consistent en différents thèmes et les expliquer en quelques lignes. Mme Laveau mentionne également qu'il faudrait élaborer une priorité à tous les éléments qui ont été proposés dans le plan d'action.

Sondage

M. Jean-Noël Ouisse présente une ébauche du sondage et apprécierait recevoir les commentaires des administrateurs. Des discussions se poursuivent entre les administrateurs. Il pourrait y avoir une rencontre durant la semaine pour réviser le sondage, lequel est encore en ébauche.

Ce sondage pourra être adopté à l'assemblée ordinaire de mars. Les résultats du sondage serviront à bonifier le plan d'action. Il y aura également le traitement du sondage pour voir comment la population de Vanier priorise les thèmes. Une rencontre se tiendra avec Roger Thibeault, Alexandra Mauger et Jean-Noël Ouisse pour peaufiner le sondage.

M. Jean-Noël Ouisse mentionne que le sondage sera diffusé sur notre site Facebook et Vanier-QB, les partenaires communautaires, les écoles, ainsi qu'un affichage dans les secteurs communautaires. Un affichage peut se faire dans les écoles secondaires avec un code QR.

Mme Laveau suggère que le sondage devrait prendre au maximum 10 minutes à compléter. Il faut également définir le délai accordé pour le compléter.

5.3 – Modification à la résolution 25-CA-004 – Résolution pour l'implantation d'aires de repos le long de certains axes de transport actif.

M. Pierre-Marc Doucet a ajouté des rues pour les axes de transport. On y retrouve le boulevard Père-Lelièvre et pour les photos, il a ajouté des lieux potentiels qui figurent sur la carte. Des lieux ont aussi été ajoutés le long de la promenade entre la rivière Saint-Charles et le boulevard Wilfrid-Hamel, en haut de la rue Blouin et non loin de l'école Notre-Dame-du-Canada, devant l'école secondaire et à La Chapelle. Différents commentaires ont été apportés par les administrateurs.

M. Jean-Noël Ouisse propose le passage de la rue Laperrière, lequel sera ajouté. Mme Mauger suggère de produire une liste des points rouges pour faciliter le travail des gens de la Ville qui s'occuperont de ce dossier.

25-CA-004A – Amendement – Résolution pour l'implantation de bancs le long de certains axes de transport actif.

La présence de bancs est un enjeu constant qui influence l'expérience des déplacements à pied. Plusieurs secteurs du quartier Vanier n'ont aucune aire de repos pour les piétons. Cela occasionne des problématiques pour le déplacement ainsi que pour les usagers à mobilité réduite.

Selon le site de la Ville de Québec, au Québec, 21,0 % des personnes âgées de 15 ans et plus ont au moins une incapacité qui les limite dans leurs activités quotidiennes et 17,4 % des personnes âgées de 15 ans et plus ont au moins une incapacité qui les limite dans leurs activités quotidiennes, à Québec.

(Source: <https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/accessibilite/index.aspx>.)

La présence de l'IRDPO ainsi que de plusieurs OSBL en habitation ayant comme résidents des personnes à mobilité réduite et le vieillissement de la population de Vanier nécessitent une présence d'aires de repos le long des grands axes de déplacement. De plus, l'arrivée de plusieurs complexes résidentielles ayant une clientèle généralement à la retraite, augmentera ce besoin.

En plus d'améliorer l'expérience à travers le quartier Vanier, ces ajouts permettent d'être en phase avec la stratégie de sécurité routière 2025-2029 de la Ville de Québec et l'accessibilité universelle.

La version originale contient des images couleur et un plan du quartier, lesquels ne sont pas rapportés dans ce document. Voici les axes de transport actif problématiques où il serait intéressant d'installer des bancs (points bleus):

- Boul. Wilfrid-Hamel
- Boul. Pierre-Bertrand
- Ave. Plante
- Rue Beaucage
- Rue Chabot
- Rue Monseigneur-Plessis
- Boul. Père-Lelièvre

Voici les terrains de la Ville le long des axes de transport actif problématiques où il serait intéressant d'installer des bancs (rouges):

- Parc Victorin -Beaucage
- La Chapelle - salle de spectacle
- Aréna Patrick Poulin
- Promenade Napoléon-Grondin
- Centre communautaire Fernand-Dufour

SUR UNE PROPOSITION DE PIERRE-MARC DOUCET ET SECONDÉE PAR M. JEAN-NOËL OUISSE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE LE CONSEIL DE QUARTIER :

- RECOMMANDE à la Ville de Québec l'installation de mobilier urbain le long des principaux axes de mobilité afin que les usagers du transport actif puissent se reposer;
- RECOMMANDE à la Ville de Québec d'informer les résidents du quartier sur les échéanciers de l'installation du mobilier urbain du secteur Vanier afin de permettre une certaine prévisibilité;
- RECOMMANDE à la Ville de Québec de faire un suivi avec le Conseil de quartier Vanier du progrès des lieux identifiés et de fournir un échéancier dans le temps pour tout le secteur Vanier.

ADOPTÉ à l'unanimité.

5.4 – Projet d'agrandissement du Super C – Nos revendications auprès de Trudel

En comité plénier, M. Mathieu Forget a présenté brièvement le projet planifié pour l'agrandissement du Super C.

M. Jean-Noël Ouisse énumère les points suivants :

- Déneigement.

- Lignes de désir – Accès aux résidents de Lairet– M. Mathieu Forget mentionne qu’il s’agit d’un terrain sous l’emprise de la Ville. Il fera une vérification à ce sujet.
- Connexion des rues Plante et Soumande
- Fils électriques – Quand la butte de neige devient très grosse, M. Forget recommande au Conseil de quartier de prendre des photos.

M. Forget précise qu’il a besoin d’une période de 5 à 10 minutes pour présenter le projet en bonne et due forme au Conseil de quartier. Des accroche-portes seront distribués aux résidents autour du projet. Un processus pour que les résidents puissent communiquer leurs problématiques ou les nuisances sera mis sur pied. La présentation aura lieu à l’assemblée ordinaire de mars 2025. Les travaux devraient commencer après le dégel, quelque part au mois de mai.

En ce qui concerne la butte de terre, c’est le terrain d’Hydro-Québec. Pour la disposition de la neige, M. Forget vérifiera qu’il n’est pas supposé d’avoir d’enjeux sécuritaire de cette nature. Des correctifs seront apportés au besoin.

M. Jean-Noël Ouisse précise qu’il y a des résidents au nord de la voie ferrée, qui sont quand même situés assez proche, qui sont en hauteur et qui peuvent être impactés. M. Forget en prend note et vérifiera pour la distribution d’un accroche-porte pour ces résidents.

M. Jean-Noël Ouisse précise que la Ville a une volonté d’avoir un aménagement dans ce secteur pour faciliter la vie des résidents. La Ville devrait faire des démarches auprès d’Hydro Québec, mais elle n’est pas trop intéressée à travailler sur cet aspect.

M. Forget mentionne que la Ville doit aussi être impliquée. Le tronçon vis-à-vis la propriété de Trudel Inc. n’est pas raccordé à un aménagement entre la propriété de Trudel Inc. et le quartier de Lairet de l’autre côté de l’autoroute 73. Il faut qu’au final, ce soit un tout. À partir du moment où un aménagement serait fait, qui ferait cheminer les gens sur une ligne de désir sur un terrain qui n’appartient pas à Trudel Inc., qui est mal aménagé et dangereux, Trudel Inc. serait aussi responsable des accidents. Le point de départ est de solliciter Hydro-Québec pour qu’il y ait une ouverture d’aménagement en collaboration avec la Ville. Des discussions pourraient alors se tenir pour obtenir une vision d’ensemble plus complète de ce tronçon et Trudel Inc. sera présent dans ce dossier.

À la demande de Mme Laveau, Mme Alicia Despins mentionne que les démarches soient un peu plus avancées pour se prononcer. Elle invite le Conseil de quartier à la rejoindre pour toute aide ou assistance dans ce dossier.

M. Roger Thibeault propose une résolution afin que le Conseil de quartier recommande à la Ville de faire les démarches nécessaires afin de mettre en place un corridor de circulation à cet endroit. En tant que Conseil de quartier, on recommande qu’il soit aménagé, d’autant plus que Trudel Inc. est ouverte à collaborer. Ce n’est pas le Conseil de quartier qui sollicitera Hydro-Québec. S’il y a des ententes à produire, il faut que la Ville soit impliquée. Il faut que cet aménagement provienne

de la Ville. Le Conseil de quartier de Lairet devrait aussi faire une démarche similaire. Ce sujet pourrait faire partie du P.U.M.

Mme Laveau précise qu'elle a envoyé un courriel au Conseil de quartier de Lairet sur ce sujet et qu'elle attend toujours une réponse.

Pour information, M. Mathieu Forget mentionne qu'il y a un enjeu sur ce corridor au niveau du Super C, mais il y a aussi un enjeu au niveau de l'aménagement d'un stationnement illégal encouragé par la Ville où les gens ont accès à la passerelle pour Expo-Cité. Le dépôt à neige sera éventuellement réhabilité dans le cadre d'un projet. Il faudra une planification au niveau de l'accès. A partir du moment où la Ville communique sa vision d'aménagement, ceci facilitera grandement la vision de Trudel Inc. dans la façon dont ses projets seront aménagés.

M. Jean-Noël Ouisse mentionne qu'il transformera son document en une résolution à la Ville pour savoir quel est le plan dans ce secteur. Il enverra le document à M. Forget pour commentaires.

6. COMITÉ ET ÉTAT D'AVANCEMENT

6.1 – Table de concertation Vélo et Mois du vélo (Jean-Noël)

6.1.1 – Le Mois du Vélo

M. Jean-Noël Ouisse précise que le parcours du quartier à vélo ne se fera pas cette année. Le formulaire de demande a été changé et on demande de le soumettre trois mois avant la date prévue de l'activité. Il est plus compliqué à compléter.

Mme Mauger mentionne qu'il ne faut pas hésiter à rejoindre la personne responsable à la Ville de Québec. Il est possible de déposer une demande un peu plus tard et le Conseil de quartier peut obtenir l'aide d'une personne attirée à leur demande.

Pour Accès transports viables (ATV), c'est la convergence à la 3^e fin de semaine de mai. Les gens vont partir de tous les quartiers de la Ville pour se rejoindre à la place Jean-Béliveau et les gens du quartier seront sollicités pour y participer. Le Conseil de quartier Vanier fera uniquement de la publicité pour promouvoir cet événement.

6.1.2 – Table de concertation Vélo

Une rencontre de la Table de concertation Vélo s'est tenue le 29 janvier 2025. Le réseau cyclable hivernal a été augmenté de 14 kilomètres cette année. Le budget de la mobilité active sera de 23.5 millions en 2025.

En ce qui concerne le projet de la piste cyclable sur le boulevard Wilfrid-Hamel, entre la rue Marie-de-l'Incarnation et le boulevard Père-Lelièvre, c'est à la Ville de Québec de faire des propositions

d'aménagement que le Conseil de quartier pourra commenter. Mme Despins mentionne qu'elle n'a pas de nouveaux développements à ce sujet et il faudra attendre que la Ville fournisse des informations.

A la demande de Jean-Noël Ouisse, il est important de faire un suivi étroit avec la Ville. Des travaux sont prévus pour l'année 2026. Le boulevard Wilfrid-Hamel est une artère majeure et le Conseil de quartier Vanier souhaite le plus tôt possible voir les développements afin de savoir s'il s'agit d'un projet évolutif ou un projet permanent qu'on appelle souvent « coulé dans le béton ».

Une consultation s'est terminée à propos du boulevard Père-Lelièvre, mais on ne sait pas encore s'il y a des travaux prévus pour une piste cyclable sur ce boulevard.

6.2 – Conseils d'établissements scolaires (Nicole et Mahamadou)

École Sans-Frontière : Mme Nicole Laveau mentionne qu'aucun développement n'est disponible pour le moment.

École Notre-Dame-du-Canada : Il a été question d'un terrain de soccer avec un gazon synthétique. C'est un projet de trois à cinq ans.

École secondaire Vanier : M. Mahamadou Sissoko mentionne qu'il n'y a pas eu de rencontre.

6.3 – Projet « Les petites roues »

M. Pierre-Marc Doucet mentionne qu'il a rencontré Accès transports viables (ATV) et la direction de l'École Notre-Dame-du-Canada. La date du 27 mai 2025 a été retenue. L'activité sera reportée au 28 mai si la météo n'est pas au rendez-vous.

Le rendez-vous est établi à 7 h 00 à la Ruche Vanier. Des collations seront offertes. Le trajet emprunte la rue Plante, le parc Bibiane Robitaille, longe le terrain de soccer pour prendre la rue Arthur-Gagné, la rue Gauvin et la promenade Napoléon-Grondin, pour arriver sur la rue Chabot pour 7 h 30, à temps pour l'entrée à l'école à 7 h 45.

Pour l'école Sans-Frontière, M. Doucet entrera en contact avec la direction. Il y aura plus de complexité, car il faudra faire deux parcours, sinon le projet sera remis à l'an prochain. Le trajet sera adapté en fonction de leur participation. Pour ATV, il est plus facile de n'avoir qu'une école pour une première édition de cette activité. Dans le cadre d'une deuxième édition, il sera plus facile de jumeler les deux écoles.

Accès Transport Viable a complété le formulaire. Le parcours devra être soumis rapidement. Les parents seront sollicités à la fin mars/début avril et l'école recevra de la publicité concernant l'événement. La Ruche Vanier s'est aussi offerte pour faire de la publicité, ainsi que le Conseil de

quartier Vanier. ATV se chargera de la communication et de l'infographie. Il reste le parcours à peaufiner. Des bénévoles sont toujours recherchés pour l'encadrement.

Question : Qu'arrive-t-il s'il y a des jeunes qui veulent participer mais qui n'ont pas de vélo?

Réponse : Pierre-Marc Doucet précise qu'il fera un retour sur les questions plus techniques dans les prochaines semaines. ATV gèrera toute l'animation. Le parcours sera travaillé et davantage de détails seront communiqués dans un mois. Le parcours est d'un kilomètre environ. M. Doucet sera présent pour parler du Conseil de quartier Vanier et la Ruche Vanier fera part de ses services.

6.4 – Comité pour le P.U.M.

Mme Nicole Laveau mentionne que les réflexions sur les différents thèmes seront partagées en comité plénier. Ce comité se tiendra le jeudi, 13 mars 2025, à 19 h 00. L'objectif est de mettre en commun les réflexions des sous-comités de travail.

Mme Alexandra Mauger mentionne que les invitations seront envoyées le 18 février pour la rencontre du 27 mars 2025, de 8 h 30 à 16 h 30, pour la présence d'un représentant par Conseil de quartier.

6.5 – Table de concertation sur le transport en commun.

Une première rencontre a eu lieu. Beaucoup d'idées ont été émises. Le Comité provisoire est formé de Pierre-Marc Doucet, Nicole Laveau et Marie-Soleil Gagné, directrice générale d'ATV. Treize (13) conseils de quartier furent présents et les problématiques sont relativement semblables. Accès Transports viable a fourni des données sur l'état de la mobilité.

Mme Mauger confirme l'invitation du RTC à tous les conseils de quartier de la rencontre du 20 mars 2025, laquelle portera sur le « Transport en commun 101 ». Les objectifs, qui ont été présentés dans l'ordre du jour, sont afin de démystifier la planification du transport collectif et de ses infrastructures et réaliser une période de questions et d'échanges avec ses expertes et experts.

7. FONCTIONNEMENT

7.1 – Adoption du procès-verbal du 25 janvier 2025

25-CA-009

SUR UNE PROPOSITION DE M. PIERRE-MARC DOUCET ET SECONDÉE PAR M. ROGER THIBEAULT, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil de quartier procède à l'adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 25 janvier 2025, tel que présenté.

ADOPTÉ

Concernant le Forum sur la transition socio-climatique de la Ruche Vanier qui aura lieu le 17 mai 2025, Pierre-Marc Doucet mentionne qu'il serait approprié qu'un administrateur y assiste, car il y aura des données sur un sondage dans notre quartier. M. Roger Thibeault y assistera.

M. Thibault assistera également à la réunion qui se tiendra à l'Université Laval concernant « Une introduction sur URBI-GES, une plate-forme intelligente sur la gestion des changements climatiques en milieu urbain et le suivi des émissions de GES ».

7.2 – Paiement des services de secrétariat

25-CA-010

SUR UNE PROPOSITION DE JEAN-NOËL OUISSE ET SECONDÉE PAR M. ROGER THIBEAULT, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder au paiement de 115.00 \$ auprès de Mme Renée Poulin pour la rédaction du procès-verbal de la 2e assemblée ordinaire du Conseil de quartier de Vanier tenue le 17 février 2025.

ADOPTÉ

7.3 – Solde bancaire au 17 février 2025

Le solde bancaire est de 4,513.27 \$ en date du 17 février 2025.

En ce qui concerne le surplus monétaire de l'année 2024, Mme Laveau demande s'il est obligatoire de rembourser la Ville de Québec pour un surplus de 2,000.00 \$ ou si ce dernier peut être utilisé pour d'autres projets? Mme Mauger fera les vérifications requises.

7.4 – Suivi à nos résolutions du mois dernier

Aucun suivi n'a été effectué depuis la dernière assemblée ordinaire. Cependant, la Ville a transmis la mise à jour suivante :

Résolutions 24-CA-012 et 24-CA-014 – Ajout de passages piétons et de trottoirs dans Vanier – Rues Blouin-Beaucage-Chabot – Nouveaux développements.

« En avril 2024, vous receviez un premier suivi concernant votre demande d'ajout de passages piéton et trottoirs dans Vanier. Voici une mise à jour effectuée mardi, le 25 février 2025 par le Service du transport concernant votre demande.

« Selon nos analyses préliminaires des Zones pour aînés, cette zone rencontre plusieurs de nos critères de priorisation. Les moyens à mettre en œuvre restent à déterminer, car le cadre normatif du Ministère du transport restreint notre légitimité à aménager des passages pour personnes si près d'intersections contrôlées.

Des observations sur place seront effectuées dans le cadre de Stratégie de sécurité routière 2025-2029, afin de déterminer la meilleure façon d'intervenir dans le secteur.

Gardons patience. En espérant le tout conforme. »

7.5 – Assemblée générale annuelle

Mme Laveau mentionne qu'elle a reçu une demande du CIUSSS-CN pour une présentation des données statistiques pour le Canada en 2021 pour le quartier de Vanier. Une telle présentation a déjà été faite dans le passé et elle fut très intéressante. Cette présentation nous permettra de s'en servir pour enrichir le mémoire sur le P.U.M.

Pour la présentation sur la santé durable, M. Roger Thibeault précise qu'elle devrait avoir lieu en mai 2025. M. Thibeault attend une confirmation à ce sujet.

8. DIVERS

M. Pierre-Marc Doucet mentionne qu'une séance d'information sur le 3^e lien se tiendra les 26 et 27 février 2025. Celle du 26 février se tiendra au Travel Lodge, de 13 h 00 à 20 h 00, sur la rue Hochelaga. M. Doucet enverra plus d'information par courriel aux administrateurs.

8.1 – Assemblée générale annuelle - Présentation

Ce point a été discuté au point 7.5.

8.2 – Rapport annuel 2024

Mme Laveau mentionne que le dépôt du rapport annuel 2024 se fera à la prochaine assemblée ordinaire de mars, et elle en fera la lecture lors de l'assemblée générale annuelle du 14 avril 2025. Les états financiers seront aussi déposés.

8.3 – Café interculturel

Le lundi, 24 février 2025, à la Butineuse, M. Réjean Lemoyne et Mme Sandra Bisson, qui sont les auteurs d'un livre sur Vanier, feront une présentation à 18 h 00.

8.4 – Discussions avec la Ruche Vanier – Plan d'actions

Ce point a été couvert en totalité au point 5.2 de l'ordre du jour.

8.5 – Nom pour le parc Christ-Roi

Mme Anne-Sophie Sanche mentionne qu'il est possible d'envoyer une liste de noms par ordre de préférence, avec un contexte historique.

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Nicole Laveau, présidente, lève l'assemblée à 21 h 13.

Nicole Laveau, Présidente

Gemma Drouin, Secrétaire

No de résolution	Objet	Page
25-CA-004A	Résolution pour l'implantation de bancs le long de certains axes de transport actif.	6
25-CA-009	Adoption du procès-verbal de la 1 ^{ère} assemblée ordinaire du 25 janvier 2025.	11
25-CA-010	Paiement d'un montant de 115.00 \$ pour la rédaction du procès-verbal de la 2 ^e assemblée ordinaire auprès de Mme Renée Poulin.	12